

UNION SPORTIVE TROPÉZIENNE

FONDÉE EN 1919

Foot-Ball - Rugby 

 Sports Athlétiques

F. F. F. A. F. F. R. S. A. G.



Saint-Tropez, le 4 Février 1931

(VAR)

Monsieur le Maire de St-Tropez

Messieurs les Conseillers Municipaux,

Messieurs,

A l'issue de l'Assemblée Générale de notre Société, qui vient d'avoir lieu, le 3 courant, la question de Terrain et de Stade, notre plus gros souci actuel, a été l'objet encore de toute notre attention.

Comme vous le savez, la vitalité de notre Société locale, ne peut être assurée que par la réalisation, et ceci dans dans l'intérêt incontestable de toute notre Jeunesse locale et de notre Ville même qui deviendrait de ce fait, un centre sportif, intéressant à tous les points de vue. Nous ne vous parlerons pas de l'intérêt moral pour toute notre Jeunesse, qui certainement vous intéresse au plus haut point.

Au point de vue Général, l'empressement du Public, sur notre terrain momentané de La Foux, vous montre aussi, la bienveillante attention et l'attachement de nos Concitoyens à nos manifestations sportives.

Or au sujet de cette réalisation, diverses démarches ont été faites, divers projets sont en l'air, mais tout ceci, dans une atmosphère vague et d'une réalisation imprécise ou lointaine. Nous croyons qu'il y aurait quelque chose de net et de définitif à élaborer sur cet ensemble de projets vagues, mais qui ne peuvent être établis par suite de diverses incertitudes.

Aussi dans un but de précision, nous nous permettons de vous demander de vouloir bien étudier la création d'une Commission extra Municipale, à la quelle nous nous associerions de grand cœur, et qui pourrait, sans aucun retard, avec les pouvoirs que vous voudrez bien lui accorder, établir un projet net et précis, nous basant sur les possibilités, que les Lois et les Pouvoirs Publics autorisent en pareil cas; ce qui pourrait nous permettre de disposer d'un terrain pour la Saison prochaine.

Veillez agréer Messieurs l'assurance de notre très haute considération.

Le Président,

